



Le Chant des Partisans

Ces chansons qui font l'histoire

Auteur : Corinne Ritter

Septembre 2013 / M à J décembre 2017



01 Fiche pédagogique

Place dans les programmes

Collège - 3^e

Dans le cadre du programme d'histoire remanié (septembre 2013), l'enseignant peut utiliser ce chant dans les parties suivantes.

- Partie II, thème 3 : « Guerres mondiales et régimes totalitaires », « La seconde guerre mondiale, une guerre d'anéantissement. Vichy, la Résistance française ».
- Partie IV, thème 2 : « La vie politique en France », « Chute et refondation de la République ; de la résistance à la République ».
- Histoire des arts : « Les chansons de la Résistance ».

Lycée

- Niveau 1^{re} S : thème 2, « La guerre et les régimes totalitaires au XX^e siècle » ; question sur « La seconde guerre mondiale ».
- Niveau T^{le} S : thème introductif, « Le rapport des sociétés à leur passé » ; question sur « Les mémoires : lecture historique ».
- Niveau 1^{re} ES et L : thème 2, « La guerre au XX^e siècle » ; question sur les « Guerres mondiales et espoirs de paix ».

Compétences

- C1, La maîtrise de la langue française : lire et comprendre des textes variés.
- C5, Culture humaniste : avoir des connaissances relevant de la culture artistique ; être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre.
Lire et employer différents langages, connaître et pratiquer diverses formes d'expressions à visées artistiques, avoir une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible.

Notions

Engagement citoyen, expérience combattante, seconde guerre mondiale, Résistance, culture de guerre, mémoire, patrimoine culturel, occupation nazie, Forces françaises libres, liberté, maquis, sabotage, démocratie.

02 Séquence pédagogique

en classe de troisième

La séquence se place après l'étude de la guerre et de la France de Vichy (l'enseignant ayant fait le choix de placer ce chapitre à ce moment dans sa progression). Ce chant est utilisé comme point de départ à la compréhension de la notion de résistance. Après une première écoute du début de l'émission (sans la partie chant) les élèves présentent la chanson (une seconde écoute peut se révéler nécessaire). Le professeur complète si besoin.

La compositrice

Anna Marly est une jeune femme russe de 26 ans dont le père a été fusillé par les communistes lors de la révolution de 1917. Réfugiée à Londres pendant la seconde guerre mondiale, elle compose et chante, en russe, pour la BBC et des groupes d'expatriés français.

Les auteurs

Maurice Druon jeune écrivain et son oncle, Joseph Kessel écrivain et journaliste célèbre, assistent un soir à l'une de ces représentations. Ils lui demandent l'autorisation d'écrire des paroles en français. C'est donc dans les bureaux de la France libre que naît ce chant.

Le contexte historique

Emmanuel d'Astier, l'un des tous premiers artisans de la Résistance intérieure, fondateur de *Libération* et futur Commissaire à l'Intérieur du gouvernement provisoire de la France Libre, déclara lors de l'un de ses fréquents voyages à Londres qu'il fallait un hymne à la Résistance. Dans l'appartement de sa future femme **Louba Krassine** se trouvaient réunis ce soir-là deux autres exilés russes, **Anna Marly** et **Joseph Kessel**. Anna Marly venait d'écrire, paroles et musique, une chanson qu'elle destinait aux combattants russes assiégés dans Stalingrad et qu'elle avait titré *Guérilla Song*. Tous furent instantanément séduits et se lancèrent avec enthousiasme dans les prémices de la traduction et de l'adaptation que signèrent in fine Joseph Kessel et son neveu Maurice Druon.

Ces paroles furent imprimées pour la première fois dans *Les Cahiers de Libération* « sous l'occupation nazie » le 25 septembre 1943. Dans le même temps d'Astier écrivit les paroles de *La Complainte du Partisan* dont Anna Marly composa la musique et qui fut reprise par **Leonard Cohen** en 1969.

Le 30 mai 1943, la chanteuse, Germaine Sablon la chanta pour la première fois à la BBC. Cette mélodie va servir d'indicatif de l'émission de la France libre. Largué par la Royal Air Force sur la France occupée et écoutée clandestinement, ce succès dont les paroles furent publiées dans *Les Cahiers de la Libération* du 24 septembre 1943, la chanson devient rapidement l'hymne de la Résistance. Écrite pour galvaniser les combattants, pousser à l'action les indécis, la chanson détaille les souffrances de la France, mobilise son courage et lui rend son honneur. Elle devient un signe de reconnaissance. *Le Chant des Partisans* a donné lieu à de nombreuses interprétations, tout d'abord celle d'Anna Marly, sa créatrice, puis de Germaine Sablon, Johnny Hallyday, Jean Ferrat, Charles Aznavour, Joan Baez, Line Renaud et plus récemment, en 2001, le groupe Zebda sort une version détournée sous le titre *Motivés*.

02 Séquence pédagogique en classe de troisième

Exploitation pédagogique

À partir du manuel ou d'un texte du chant et des indications de l'émission les élèves présentent :

- **le contexte** : 1943, l'Europe est sous la domination nazie, la guerre dure depuis 1939 ;
- **le titre** : *Le Chant des Partisans*, une réflexion autour du mot « partisan » permet de donner une définition (qui sera donnée par l'enseignant si les élèves ne trouvent pas eux-mêmes la signification). On oppose ce terme à celui de « terroriste » utilisé par les occupants.

Le professeur fait écouter le chant aux élèves afin de leur faire comprendre que le texte, le poids des mots, et la musique ont la même importance et ne peuvent aller l'un sans l'autre, ils sont indissociables. Tout est fait pour montrer l'intensité de la situation.

Une seconde écoute peut s'avérer souvent nécessaire : le professeur indique alors les différents tempos.

Le professeur recueille sur le tableau les impressions, les mots, les idées que cette écoute suggère aux élèves. Une première analyse s'ensuit : chant de combat, patriotique, appel à la lutte pour la liberté, un chant d'espoir et de fraternité, qui s'adresse aux peuples opprimés. Un tableau à double entrée est réalisé. L'enseignant classe les thèmes et demande que chaque élève dresse une liste des mots correspondant (travail en autonomie). Le travail est mis en commun à l'oral et l'enseignant explique la signification de ces mots et expressions.

03 Exploitation pédagogique

Combat, patriotisme, lutte

« **Ohé partisans, ouvriers, paysans** », « **mine** », « **collines** » « **sortez de la paille...** », « **entends-tu** »

→ C'est la France rurale, industrielle qui est interpellée, pour défendre sa liberté.

« **alarme** »

→ Il faut réagir, mobiliser le peuple.

« **connaîtra le prix du sang et des larmes** »

→ Les occupants vont payer pour le mal qu'ils ont fait à la France.

« **tueurs** », « **balle** », « **couteau** », « **saboteur** », « **dynamite** »

→ Tous les moyens sont bons pour vaincre, l'essentiel est de tuer le plus d'ennemis possible. La violence est présentée ici comme un moyen juste de se libérer des oppresseurs.

« **Ami si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place** »

→ Nul n'est à l'abri de la mort mais la relève est là. Les résistants constituent une réserve inépuisable et ne peuvent être battus.

Fraternité

« **Ami** », « **frères** »

→ Celui à qui on peut tout dire et avec qui on partage tout et qui va être avec nous contre les autres.

« **camarades** »

→ Terme à connotation politique de gauche (les FTP communistes représentent une part importante de l'Armée de l'ombre) et fraternelle.

Peuples opprimés

« **cris sourds** »

→ Ceux des prisonniers torturés par les SS, la Gestapo et ceux des civils terrorisés par les bombes.

« **pays qu'on enchaîne** »

→ La France occupée et plus largement, les pays occupés par l'Axe.

« **haine, faim, misère** », « **nous on tue, nous on crève** »

→ Les raisons qui poussent à résister.

Ennemi

« **vol noir des corbeaux** »

→ On fait allusion aux raids aériens des avions allemands, les « stukas », qui ont bombardé la France et ont poussé les civils Français sur les routes, en exode, le noir c'est la couleur de l'uniforme des SS, c'est la mort. La métaphore est claire : le corbeau (« oiseau de malheur ») représente les occupants.

« **l'ennemi** », « **sang noir** »

→ Les paroles du *Chant des Partisans* ne citent jamais les Allemands mais tout le monde sait de qui on parle.

Espoir

« **briser** », « **barreaux** », « **prison** »

→ Libération du pays, la fin de la répression.

« **grand soleil** »

→ La liberté retrouvée, la fin de la nuit et de la souffrance.

« **Chantez** »

→ On chante, malgré l'obscurité, l'occupation, la liberté proche.



Les élèves sont invités à lire chaque strophe et à en trouver la signification, ce travail se fait à l'oral.

Strophe 1 → La situation de la France est désespérée, mais il y a une lueur d'espoir, il faut réagir.

Strophe 2 → Appel à tous à prendre les armes et tuer l'ennemi de quelque façon que ce soit.

Strophe 3 → La France souffre, ailleurs la paix est possible alors pourquoi pas en France ?

Strophe 4 → Nul n'est à l'abri de la mort mais peu importe la relève est assurée.

04 Etude comparative

Une étude comparative avec le texte de l'appel du 18 Juin, premier acte de la résistance française, est menée. L'objectif est de trouver les nombreuses similitudes des deux textes. À partir du manuel ou d'un texte distribué, les élèves complètent le tableau ci-dessous.

	<i>Chant des Partisans</i>	Appel du 18 Juin
Auteur	Anna Marly, Maurice Druon et Joseph Kessel	Général de Gaulle
Date	1943	1940
Situation	Strophe 1 et 3	« France a perdu »
Appel à résister, espoir	Strophe 2 et 4	« Je convie tous les français [...] dans l'espérance »

Évaluation

Après une recherche sur internet, la couverture du feuillet du *Chant des Partisans* (*Le Chant de la Libération*) est proposée aux élèves qui en font une rapide présentation (auteurs, compositeur, titre de la chanson, date) et retrouvent les thèmes du chant à partir des éléments composant l'image (ex. : les chaînes pour le peuple opprimé).

On peut également comparer cette chanson à d'autres chants de propagande, comme *Maréchal, nous voilà !*, et faire un tableau thématique comme celui proposé ici.

Au-delà de la chanson

Un travail avec le professeur de français peut être mené autour des deux auteurs Maurice Druon et Joseph Kessel (leur vie, leur œuvre, leur engagement) et, dans le cadre de l'histoire des arts, une analyse plus littéraire du texte peut être demandée (champs lexicaux, forme du chant, structure...).

Une séquence avec le professeur de musique peut être construite sur l'analyse musicale d'une autre version chantée par Yves Montand, Johnny Halliday... (instruments, tempo et rythme).